



Separation et garde d'enfant

Par **Kelo83**, le **30/08/2010** à **14:12**

Bonjour, rn apres 7ans de vie commune avec mon mari, je souhaiterai la separation carrn On ne s'entend plus rn Nous avons une petite fille de 2ans et il n'y a que mon mari qui travaille. Je suis actuellement en formation d' auxiliaire de puériculture et je souhaiterais savoir si j'ai une chance d'avoir la garde de notre fille meme si je n'ai pas de salaire, sachant que mon mari est militaire et n'est donc pas tres souvent a la maison (la moitié de l'annee absent). il m'a deja dit a plusieurs reprises que c'est lui qui aurait la garde de notre fille. rn pourriez vous me dire quels sont mes droits ? rn merci

Par **mimi493**, le **30/08/2010** à **18:01**

On n'est pas aux USA. La décision pour une résidence d'enfant ne dépend pas des moyens de chacun mais de la faculté de bien s'occuper de l'enfant.